



paiement d'une prime participation

Par **webide**, le **08/06/2012** à **09:15**

Bonjour,

Lors de l'entretien annuel qui a eu lieu il y a 2 mois, mon employeur avait parlé du paiement d'une prime et éventuellement d'une augmentation. Je n'ais eu ni l'une ni l'autre. Par contre certains de mes collègues ont eu une prime et d'autres pas, et ce n'est pas une question d'ancienneté. Est ce bien légal cela?

Merci pour vos réponses.

Par **P.M.**, le **08/06/2012** à **14:59**

Bonjour,

A priori, l'employeur est en droit d'attribuer augmentations et primes d'une manière différenciée justement lorsque cela n'est pas rendu obligatoire par la Convention Collective applicable ou une augmentation générale...